

VILLE DE LA FERTE-BERNARD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation 21 avril 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-267200558-20260429-CA202605-DEL3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026

Nombre de conseillers

en exercice 13
présents 9 (+ 4 pouvoirs)
votants 13

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

LE VINGT-NEUF AVRIL à dix-huit heures quinze,

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de La Ferté-Bernard, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Président.

Étaient présents : M. Didier REVEAU ; Mme Sylvie SEQUEIRA ; Mme Christelle POURCEAU, Mme Sylvie LEMOINE, M. Jean de FONTANGES, Mme Patricia EDET, Mme Marie-Carmen BOUVIER ; Mme Eliane LELONG ; Monsieur Georges BERCY.

Excusés :

M. Christophe BISI	(Pouvoir donné à M. Jean de FONTANGES)
Mme Angélique GOURAUD	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
M. René JUSTICE	(Pouvoir donné à Mme Sylvie LEMOINE)
Mme Marine BOUCHARD	(Pouvoir donné à Mme Christelle POURCEAU)

Mme Christelle POURCEAU a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil d'administration ;

Vu Le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article L.123-6 et R 123-18 ;
Vu le rapport du président.

Le président du Centre Communal d'Action Sociale, expose au Conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président.

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Sont candidats : **Mme Sylvie SEQUEIRA**

Le Conseil d'administration procède à l'élection du Vice-Président au scrutin secret.

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 13

À déduire (bulletins blancs, bulletins nuls, ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

A obtenu :

– Mme Sylvie SEQUEIRA : **12 voix**

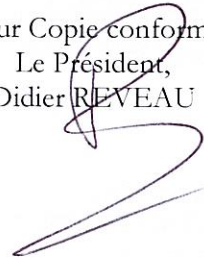
Est élue Vice-Présidente du Conseil d'administration : Mme Sylvie SEQUEIRA.

Le Secrétaire de séance

Christelle POURCEAU

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and lines, appearing to be the name 'Christelle Pourceau'.

Pour Copie conforme
Le Président,
Didier REVEAU

A blue ink signature consisting of a large, stylized loop at the top and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée.